

RECHERCHE ET APPLICATION POUR LE DEVELOPPEMENT
(RAD)



RAPPORT SUR LE MONITORING DE LA GOUVERNANCE EN RDC

Mois: Septembre 2025

Astride NSIA
Responsable et chercheur Principal



RECHERCHE ET APPLICATION POUR LE DEVELOPPEMENT (RAD)

Recherche et Application pour le Développement (RAD) est une organisation non gouvernementale de recherche dédié à la production de recherches rigoureuses et appliquées, visant à renforcer la gouvernance et à promouvoir le développement. Notre mission est de contribuer à une meilleure gouvernance en fournissant des analyses pertinentes et des recommandations basées sur des données probantes, tout en défendant le droit des populations à être bien gouvernées. Nous nous engageons à éclairer les décideurs, à stimuler le débat public et à établir des partenariats stratégiques pour un développement inclusif et durable.

1. Mission

- Produire et diffuser des recherches appliquées de haute qualité dans les domaines de la gouvernance politique, sécuritaire, économique et des ressources naturelles.
- Stimuler le débat public et la participation citoyenne à travers l'organisation de forums et de discussions sur les politiques publiques.
- Établir des partenariats stratégiques avec les institutions universitaires pour renforcer la production de connaissances et la formation des acteurs du développement.
- Fournir une expertise et un accompagnement aux acteurs publics et privés pour la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes de développement efficaces.

2. Objectifs

Objectifs de recherche

- Réaliser des études et des analyses rigoureuses sur les enjeux et défis de gouvernance, de sécurité, d'économie et de gestion des ressources naturelles au niveau national, provincial et au niveau local.
- Développer des outils et des méthodologies innovantes pour l'analyse des politiques publiques et l'évaluation de leur impact.
- Publier des rapports et des articles de recherche dans des revues scientifiques et des plateformes de diffusion reconnues.
- Fournir des analyses et des recommandations aux décideurs politiques pour l'amélioration de la gouvernance.
- Accompagner les acteurs publics dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques efficaces.
- Renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de gouvernance et de développement.

Objectifs de débat public

- Organiser des débats publics réguliers sur les thématiques clés du développement.
- Faciliter le dialogue entre les acteurs publics, privés et de la société civile.
- Produire des synthèses et des recommandations issues des débats pour éclairer les décideurs.

Objectifs de partenariat universitaire

- Établir des conventions de partenariat avec les universités pour la réalisation de projets de recherche conjoints.
- Organiser des séminaires et des ateliers de formation pour les étudiants et les professionnels du développement.

3. Valeurs

- Indépendance et objectivité
- Rigueur scientifique
- Intégrité et éthique
- Engagement pour le développement durable
- Inclusion et participation

O. Introduction

Le mois de septembre 2025 s'est inscrit dans un climat national marqué à la fois par des attentes citoyennes fortes et par une intensification visible des efforts gouvernementaux dans divers domaines prioritaires. À l'heure où les débats publics se cristallisent autour des questions de sécurité, de conditions socio-économiques et de qualité des services publics, l'activité gouvernementale a connu une dynamique particulière, nourrie par la nécessité de répondre à des enjeux immédiats tout en maintenant le cap du programme de développement défini pour le quinquennat. C'est dans ce contexte socio-politique, parfois tendu mais résolument orienté vers la consolidation institutionnelle, que s'inscrit l'élaboration du rapport YEBA pour la période concernée.

Au cours de ce mois, vingt et une actions ont été identifiées à travers quatorze secteurs clés, témoignant de l'étendue des domaines mobilisés pour répondre aux priorités nationales. Ces secteurs allant de l'Intérieur et des Infrastructures à l'Économie, la Santé publique, l'Emploi et le Travail, les Transports, le Tourisme, la Défense, le Budget, l'Urbanisme, les Finances, la Coopération internationale, le Plan et le Commerce extérieur reflètent l'effort du gouvernement pour couvrir des problématiques variées et parfois interconnectées. Dans un climat marqué par des préoccupations sécuritaires persistantes, des pressions inflationnistes sensibles et des attentes accrues en matière de services sociaux. L'analyse de ces interventions, telle qu'elle sera menée dans le présent rapport, vise ainsi non seulement à dresser un état des lieux rigoureux de la gouvernance durant cette période, mais également à situer ces actions dans le contexte plus large des engagements nationaux et des conditions conjoncturelles ayant influencé la prise de décision publique. Cette introduction sert donc de cadre général pour comprendre la portée, la cohérence et les enjeux liés aux mesures mises en œuvre en septembre 2025.

I. Analyse sectorielle de l'action gouvernementale

L'examen que nous avons conduit met en lumière vingt-et-une actions réparties en quatorze secteurs clés, témoignant de l'ampleur et de la diversité de l'action gouvernementale. Les domaines concernés allant de l'Intérieur aux Infrastructures, en passant par l'Économie, la Santé publique, l'Emploi et le Travail, ou encore les Transports et le Tourisme illustrent la volonté d'intervenir simultanément sur des enjeux structurels et opérationnels. Notre analyse poursuit l'objectif de clarifier la portée réelle de ces interventions en examinant leur efficacité, leur calendrier d'exécution et leur cohérence stratégique. Cette démarche analytique permet de dégager les priorités gouvernementales, d'identifier les avancées tangibles ainsi que les marges d'amélioration, offrant ainsi une lecture structurée de l'action publique telle qu'elle se déploie aujourd'hui.

Secteur	%
Intérieur	23,81%
Infrastructures	4,76%
Economie	4,76%
Santé publique	14,29%
Emploi et travail	4,76%
Transports	4,76%
Tourisme	4,76%
Défense	4,76%
Budget	4,76%

Urbanisme	4,76%
Finances	4,76%
Coopération internationale	4,76%
Plan	4,76%
Commerce extérieur	9,52%

Tableau 1 : analyse sectorielle de l'action gouvernementale

I.1. Secteur de l'intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières (23,81%)

Au mois de septembre 2025, l'analyse des actions gouvernementales menées révèle une nette prédominance du secteur de la sécurité, lequel concentre à lui seul 23,81 % de l'ensemble des interventions identifiées. Cette proportion, substantielle au regard des autres secteurs, témoigne de la place stratégique qu'occupe la sécurité dans l'agenda national. Elle traduit également la volonté manifeste des autorités de répondre aux défis persistants liés à l'ordre public, à la stabilité territoriale et au renforcement institutionnel. L'orientation prioritaire du gouvernement en faveur de ce domaine s'inscrit ainsi dans une dynamique de consolidation de l'autorité de l'État et d'amélioration des capacités opérationnelles de ses forces de sécurité. Les actions entreprises durant ce mois illustrent concrètement cette priorité. L'une des initiatives majeures a consisté en la restauration de l'autorité de l'État à Uvira, opération conduite par une délégation gouvernementale dépêchée sur place afin de réaffirmer la présence institutionnelle et d'apporter des réponses pratiques aux problématiques sécuritaires locales. Par ailleurs, le lancement de la formation de sept cents policiers sur le site de Kasangulu marque une étape déterminante dans la professionnalisation des forces de l'ordre, traduisant un investissement notable dans le renforcement des compétences et la modernisation des pratiques policières. Enfin, la mise en place de lignes directrices de coopération sécuritaire avec la Chine ouvre une nouvelle perspective en matière d'assistance technique, particulièrement en ce qui concerne la formation, l'appui logistique et l'amélioration des outils d'intervention de la Police Nationale Congolaise. Ensemble, ces actions démontrent une approche structurée et progressive, visant à doter le pays d'un appareil sécuritaire plus efficace, mieux formé et capable de répondre aux enjeux actuels comme futurs.

I.2. Secteur de Santé Publique (14,29%)

Au cours du mois de septembre 2025, le secteur de la santé publique s'est distingué comme la deuxième priorité gouvernementale, concentrant 14,29 % de l'ensemble des

actions identifiées. Cette proportion reflète l'importance stratégique accordée par les autorités à la consolidation du système sanitaire, dans un contexte marqué par des enjeux épidémiologiques récurrents et par la nécessité de renforcer les dispositifs de prévention et d'assistance médicale. L'attention portée à ce secteur témoigne d'une volonté de structurer durablement les mécanismes de prise en charge et de protection sanitaire des populations, tout en alignant le cadre réglementaire national sur les standards requis pour une gouvernance sanitaire efficace.

Les actions menées illustrent clairement cette orientation. En premier lieu, plusieurs mesures ont été prises à travers le pays, notamment en réponse à une alerte concernant des cas suspects de fièvre hémorragique virale dans la Zone de Santé rurale de Bulape, dans la province du Kasai. Cette réaction rapide révèle le souci des autorités de prévenir l'émergence de crises sanitaires majeures par une surveillance accrue et une mobilisation immédiate des structures compétentes. Parallèlement, deux projets de décret ont été soumis pour examen et adoption, témoignant d'une volonté de renforcer le cadre réglementaire du secteur. Le premier porte sur l'affiliation obligatoire aux régimes d'assurance maladie en République démocratique du Congo, initiative visant à améliorer l'accès universel aux soins par une couverture sanitaire cohérente et inclusive. Le second définit les conditions et modalités d'ouverture, de maintien, de suspension et de fermeture du droit aux prestations d'assistance médicale, afin d'assurer une gestion rigoureuse, transparente et équitable de ces prestations. Ensemble, ces mesures traduisent une approche proactive et structurée, orientée vers un renforcement durable de la santé publique et une meilleure protection des citoyens.

I.3. Secteur de Commerce Extérieur (9,52%)

Au mois de septembre 2025, le secteur du commerce extérieur s'est imposé comme la troisième priorité du gouvernement, concentrant 9,52 % des actions identifiées au cours de la période. Cette proportion, bien que moins élevée que celles observées dans les secteurs de la sécurité et de la santé publique, témoigne néanmoins de l'attention particulière accordée aux dynamiques économiques extérieures et à l'intégration du pays dans les circuits commerciaux internationaux. La place accordée à ce secteur reflète la volonté des autorités de renforcer la compétitivité nationale, de consolider les partenariats stratégiques et de garantir une meilleure conformité du cadre juridique interne aux normes régissant le commerce mondial.

Les initiatives menées dans ce secteur s'articulent principalement autour de la modernisation du dispositif légal encadrant les engagements internationaux de la République démocratique du Congo. Deux projets de loi majeurs ont ainsi été soumis pour examen et délibération. Le premier porte sur la ratification de l'ordonnance-loi n° 25/036 du 8 juillet 2025, autorisant la ratification de l'accord relatif aux subventions. Cet instrument vise à encadrer plus rigoureusement les mécanismes d'aide étatique afin d'assurer leur conformité avec les exigences internationales, tout en protégeant les intérêts économiques nationaux. Le second projet de loi concerne la ratification de

l'ordonnance-loi n° 25/037 du 8 juillet 2025, portant sur l'accord relatif à la facilitation des échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du commerce. L'adoption de cet accord représente une étape déterminante pour l'amélioration de l'efficacité administrative, la réduction des barrières non tarifaires et l'accélération des procédures douanières, autant d'éléments essentiels pour dynamiser les échanges et renforcer l'attractivité du pays sur le marché international. Ensemble, ces actions traduisent une volonté claire de moderniser le cadre normatif du commerce extérieur et de positionner durablement le pays dans une dynamique d'ouverture, de compétitivité et de conformité aux standards internationaux.

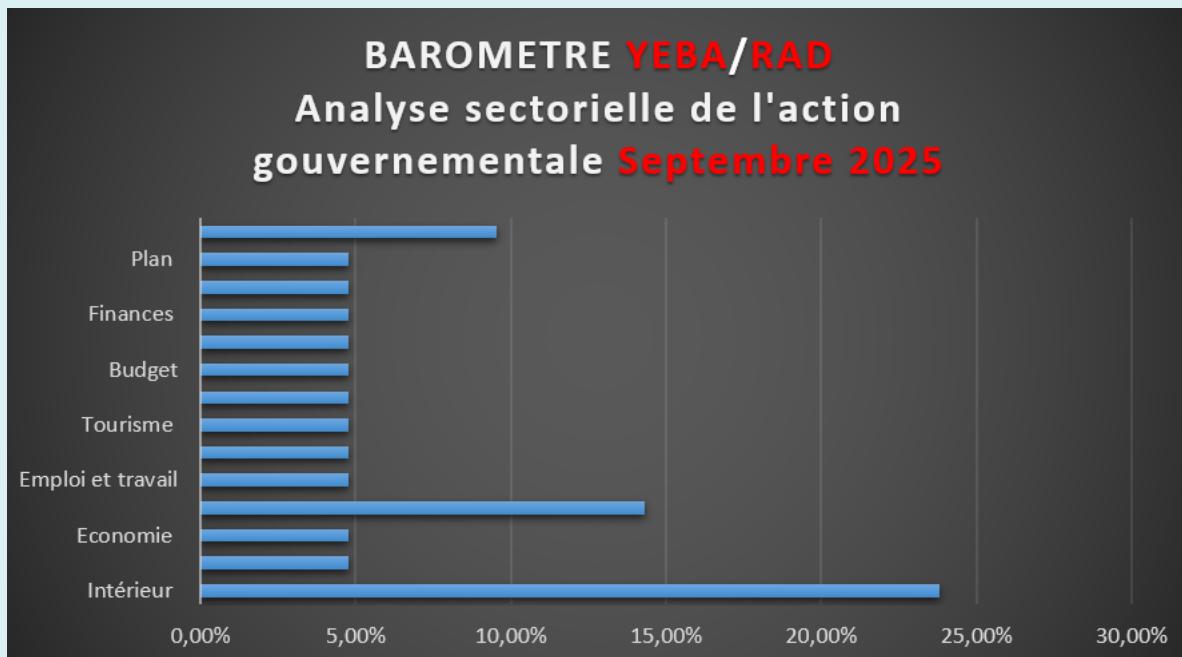


Fig.1 : Analyse sectorielle de l'action gouvernementale.

II. Analyse sur la cohérence de l'action gouvernementale

CONCEPTE	%
Cohérence	66,67%
Désaxé	33,33%

L'analyse globale des actions gouvernementales menées au cours du mois de septembre 2025 met en exergue une activité institutionnelle répartie sur quatorze secteurs, totalisant vingt et une interventions distinctes. Les domaines concernés allant de l'Intérieur aux Infrastructures, en passant par l'Économie, la Santé publique, l'Emploi et le Travail, les Transports, le Tourisme, la Défense, le Budget, l'Urbanisme, les Finances, la Coopération internationale, le Plan et le Commerce extérieur témoignent de l'étendue des champs d'action mobilisés par le gouvernement. Cette diversité d'interventions reflète une volonté manifeste de couvrir simultanément des enjeux sécuritaires, socio-économiques et institutionnels, de manière à répondre aux exigences de gouvernance et de développement fixées dans le cadre du programme quinquennal.

À la lumière de cette cartographie sectorielle, il ressort que le gouvernement s'est montré cohérent à hauteur de 66,67 % avec les engagements majeurs définis au début du quinquennat. Plusieurs axes prioritaires apparaissent ainsi confirmés. L'Engagement 1, visant la création de davantage d'emplois, se retrouve notamment dans les interventions liées à l'économie, au travail et aux infrastructures. L'Engagement 4, qui ambitionne de construire une économie plus diversifiée et compétitive, se manifeste dans les actions relatives au commerce extérieur, aux finances et à la modernisation des cadres réglementaires. Parallèlement, l'Engagement 5 portant sur l'amélioration de l'accès aux services de base est illustré par les actions dans les secteurs de la santé publique, du budget et de l'urbanisme. L'Engagement 3, consacré à la protection

renforcée du citoyen congolais, se traduit de manière particulièrement visible dans les initiatives du secteur de l'Intérieur et de la Défense. Enfin, l'Engagement 6 relatif au renforcement de l'efficacité des services publics, ainsi que l'Engagement 2 portant sur la protection du pouvoir d'achat des ménages, trouvent un écho direct dans les mesures économiques et administratives observées au cours du mois. Ensemble, ces éléments démontrent une direction stratégique globalement respectée, laissant apparaître un effort soutenu de mise en cohérence entre les actions entreprises et les objectifs structurants du mandat gouvernemental.

L'observation d'un niveau appréciable de cohérence entre les actions gouvernementales menées au mois de septembre 2025 et les engagements du quinquennat constitue, en soi, un indicateur encourageant. Cette cohérence témoigne de la capacité du gouvernement à orienter son action dans une direction stratégique clairement définie, évitant ainsi les dispersions inconsistantes qui peuvent affaiblir la lisibilité de la gouvernance publique. Toutefois, si cette cohérence est une dimension essentielle de l'action publique, elle ne représente qu'une partie du tableau. Le simple alignement des initiatives sur des engagements programmatiques ne garantit pas encore leur traduction concrète dans la réalité. La valeur de cette cohérence ne peut pleinement se mesurer que lorsqu'elle s'accompagne d'une effectivité palpable dans la mise en œuvre des actions annoncées.

En effet, l'effectivité constitue un seuil supérieur d'appréciation : elle permet de vérifier si les actions planifiées se matérialisent réellement sur le terrain. La réalisation effective des engagements, qu'elle prenne la forme de réformes, de projets opérationnels ou d'améliorations administratives, confère une pertinence tangible aux intentions déclarées. Mais même cette effectivité, bien que fondamentale, ne suffit pas à évaluer la portée réelle de l'action publique. L'efficacité des actions c'est-à-dire leur capacité à produire les résultats attendus représente un autre niveau décisif, car elle renseigne sur la qualité de l'exécution, la pertinence des moyens mobilisés et l'adéquation des réponses apportées aux défis identifiés. Néanmoins, c'est le taux de satisfaction des citoyens, souvent considéré comme l'indicateur le plus abouti, qui donne la mesure finale de la performance gouvernementale. Ce taux rend compte non seulement de la qualité des résultats obtenus, mais aussi de la perception sociale de ces résultats, ce qui constitue un élément essentiel dans une gouvernance orientée vers l'impact réel sur la population.

À ce stade, il importe de souligner que notre analyse actuelle ne couvre pas encore ces dimensions supérieures de l'évaluation effectivité, efficacité et satisfaction faute de données consolidées. Ces éléments, plus exigeants en termes de méthodologie et de collecte d'informations, nécessitent un cadre d'examen plus vaste et plus approfondi. C'est pourquoi leur intégration sera particulièrement pertinente lors de l'élaboration du rapport annuel. Ce dernier constituera un espace analytique approprié pour croiser les intentions, les réalisations et les résultats ressentis, permettant ainsi d'établir une évaluation complète de l'action gouvernementale. Une telle démarche renforcera non seulement la rigueur du suivi, mais aussi la crédibilité des conclusions avancées, offrant au public et aux décideurs une lecture claire, équilibrée et structurée de l'évolution du

quinquennat.

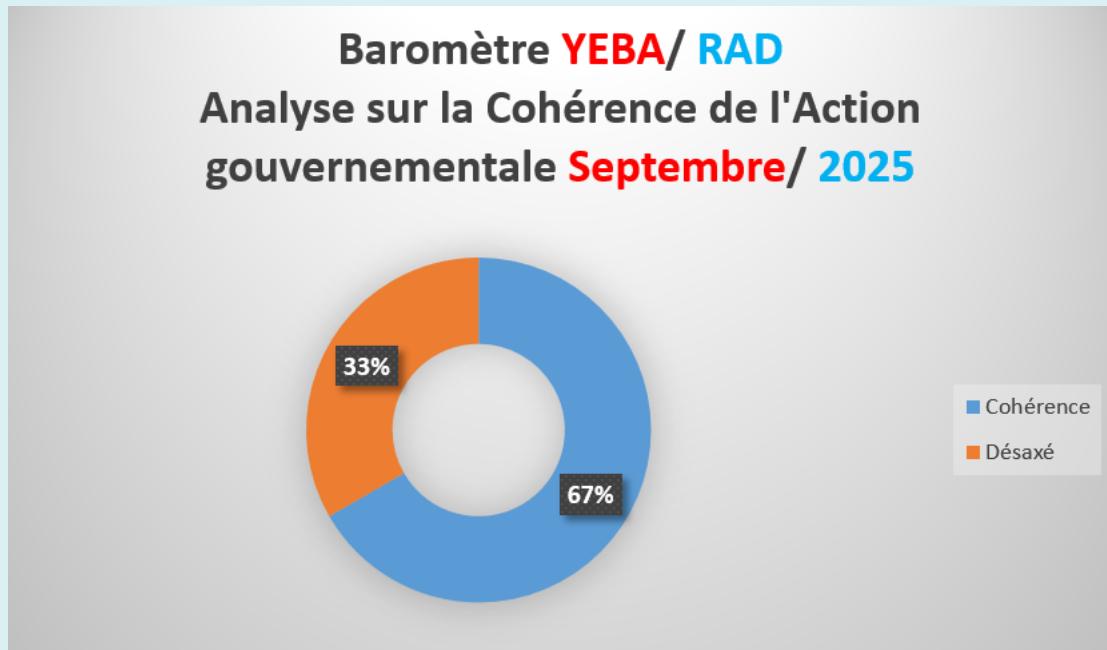


Fig.2 : Analyse sur la cohérence de l'action gouvernementale

Septembre 2025

N°	ENGAGEMENT DU QUIQUENNAT 2023-2028	DECISION	SECTEUR
1	Engagement 1 : Créer plus d'emplois	Rendre effective l'obligation de publication de toutes les offres d'emploi via l'ONEM, en vue d'assurer la transparence et l'équité d'accès (conseil des ministres du vendredi 05 septembre 2025)	Emploi et Travail
2	Engagement 6 : Renforcer l'efficacité des services publics.	Une cartographie des travaux en cours d'exécution a été rendue disponible afin d'assurer un suivi rigoureux par le Gouvernement. (conseil des ministres du vendredi 05 septembre 2025)	Infrastructures
3	Engagement 4 : Construire une économie diversifiée et compétitive	Organisation de la cinquième édition de la Semaine Congolaise du Tourisme du 19 au 23 octobre 2025 à Lubumbashi dans la province du Haut-Katanga (conseil des ministres du vendredi 05 septembre 2025)	Tourisme
4	Engagement 5 : Assurer plus d'accès aux services de base.	Des mesures prises à travers le pays avec une insistance sur l'alerte de suspicion de cas d'une fièvre hémorragique virale dans la Zone de Santé rurale de Bulape dans la province de Kasaï. (conseil des ministres du vendredi 05 septembre 2025)	Santé publique
5	Engagement 3 : Mieux protéger le citoyen congolais	L'exonération de la SICODEX SA pour examen et adoption. (conseil des ministres du vendredi 05 septembre 2025)	Défense
6	Engagement 4 : Construire une économie diversifiée et compétitive	Mercredi 9 septembre 2025, organisation de la réunion de la réunion du Comité Stratégique des Zones Économiques Spéciales (ZES). (conseil des ministres du vendredi 12 septembre 2025)	Economie
7	Engagement 3 : Mieux protéger le citoyen congolais	Mission officielle de réconciliation et de restauration de l'autorité de l'Etat à Uvira conduit le ministre de l'intérieur, en compagnie du Ministre d'Etat, Ministre de l'Industrie, du Ministre de la Coopération Régionale ainsi que du Ministre Délégué à la Défense chargé des Anciens Combattants. (conseil des ministres du vendredi 12 septembre 2025)	Intérieur

8	Engagement 3 : Mieux protéger le citoyen congolais	Lancement, le samedi 06 septembre 2025, de la formation initiale de longue durée de 700 nouvelles recrues de la Police Nationale Congolaise à l'Ecole de Formation de la Police de Kasangulu récemment réhabilitée, a fait savoir la Vice-Ministre de l'Intérieur et Sécurité. (conseil des ministres du vendredi 12 septembre 2025)	Intérieur
9	-	Soumission au Conseil le projet de Loi de Finances 2026 pour examen et adoption.	Budget
10	-	soumission pour examen et adoption, le Projet de Convention de collaboration relative à la création d'une cité industrielle sino-congolaise dans le cadre du projet d'extension de la ville de Kinshasa entre la République Démocratique du Congo et la Sino-Congo Spécial Economic Development Zone Sarl. (conseil des ministres du vendredi 12 septembre 2025)	Urbanisme
11	-	Soumission pour examen et adoption, le Projet de Loi portant reddition des comptes de la Loi de Finances n°23/056 du 10 décembre 2024 pour l'exercice 2024. (conseil des ministres du vendredi 12 septembre 2025)	Finances
12	Engagement 5 : Assurer plus d'accès aux services de base.	Soumission du Projets de Décret pour examen et adoption portant mesures d'affiliation obligatoire aux régimes d'assurance maladie en République Démocratique du Congo. (conseil des ministres du vendredi 12 septembre 2025)	Santé publique
13	-	Soumission du Projets de Décret pour examen et adoption portant mesures Projet de Décret fixant les conditions et modalités d'ouverture, de maintien, de suspension et de fermeture du droit aux prestations d'assistance médicale. (conseil des ministres du vendredi 12 septembre 2025)	Santé publique
14	Engagement 3 : Mieux protéger le citoyen congolais	Mise en place des lignes directrices de la coopération sécuritaire avec la Chine qui permettra essentiellement à la Police Nationale Congolaise de bénéficier d'une assistance technique en termes de formation, d'équipement et de renforcement de ses capacités opérationnelles. (conseil des ministres du vendredi 19 septembre 2025)	Intérieur

15	Engagement Mieux protéger le citoyen congolais 3 :	Soumission pour examen et délibérations, le Projet de Décret modifiant et complétant le Décret n°22/08 du 02 mars 2022 portant création d'une carte d'identité nationale en République Démocratique du Congo. (conseil des ministres du vendredi 19 septembre 2025)	Intérieur
16	-	participation au Global Power Forum (GPF) le jeudi 25 septembre 2025 à New York, aux États-Unis. Organisé chaque année en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, ces assises rassemblent des Chefs d'État et de Gouvernement (conseil des ministres du vendredi 26 septembre 2025)	Coopération internationale
17	Engagement 6 : Renforcer l'efficacité des services publics.	Réunion de travail avec le Commandement de la Police Nationale Congolaise en vue d'augmentation des effectifs de PCR par l'armée. Il s'en était suivi une parade de briefing pour le déploiement effectif des unités mixtes dès ce lundi 29 septembre 2025. (conseil des ministres du vendredi 26 septembre 2025)	Intérieur
18	-	Soumission d'une loi pour examen et délibérations, le Projet de Décret portant règlementation de l'importation des véhicules d'occasion en République Démocratique du Congo. (conseil des ministres du vendredi 26 septembre 2025)	Transports
19	-	soumission pour examen et délibérations, le Projet de Loi portant ratification de l'Ordonnance-Loi n°25/041 du 08 juillet 2025 autorisant la ratification de la Charte Africaine de la Statistique. (conseil des ministres du vendredi 26 septembre 2025)	Plan
20	Engagement 2 : Protéger et renforcer le pouvoir d'achat des ménages congolais.	soumission projet de loi portant ratification de l'ordonnance-Loi n° 25/036 du 08 juillet 2025 autorisant la ratification de l'accord sur les subventions pour examen et délibérations (conseil des ministres du vendredi 26 septembre 2025)	Commerce extérieur
21	Engagement 2 : Protéger et renforcer le pouvoir d'achat des ménages congolais.	soumission projet de loi portant ratification de l'ordonnance-Loi n°25/037 du 8 juillet 2025 autorisant la ratification de l'accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC	Commerce extérieur

CONCLUSION

En définitive, l'analyse des actions gouvernementales menées au cours du mois de septembre 2025 met en lumière un niveau de cohérence satisfaisant entre les interventions observées et les engagements formulés dans le cadre du programme quinquennal. Cette cohérence, évaluée de manière rigoureuse à travers les différents secteurs concernés, constitue indéniablement un signe encourageant quant à la capacité du gouvernement à maintenir une direction stratégique claire malgré un contexte national exigeant, parfois instable et marqué par des priorités multiples. Toutefois, si cette cohérence représente un indicateur fondamental de bonne gouvernance, elle ne saurait, à elle seule, suffire à apprécier la portée réelle de l'action publique ni son impact concret sur la vie des citoyens.

En effet, au-delà de la conformité entre les actions entreprises et les orientations programmatiques, l'enjeu majeur réside dans l'évaluation de l'impact de ces actions. Il devient indispensable de mesurer dans quelle mesure les initiatives identifiées produisent des effets tangibles sur le terrain, que ce soit en matière d'accès aux services de base, de sécurité, de développement économique, d'amélioration des infrastructures ou de renforcement des institutions. Une étude systématique de l'impact permettrait de dépasser la dimension déclarative ou procédurale des actions pour en apprécier véritablement la valeur ajoutée. De même, l'intégration d'un indicateur de satisfaction citoyenne constitue une étape essentielle de toute évaluation complète. Le taux de satisfaction, en effet, reflète la perception des bénéficiaires et traduit non seulement l'efficacité administrative, mais également la pertinence des réponses apportées aux attentes sociales. Il s'agit là d'un paramètre central pour juger de la crédibilité, de la légitimité et de l'utilité des politiques publiques.